

peps

Le magazine

EDITO

Jean Vanlanduyt

TÉMOIGNAGES

Farra Clerlande
Ottignies

FOCUS

La gestion
des activités,
le RGDP et Recip-E

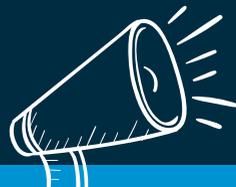


#11
12/2018

Editeur responsable
Françoise Duchamps
Mise en page
Impaprint • www.impaprint.be



Meilleurs Voeux



Nous voici arrivés à la fin de l'année 2017 ! Déjà ! Mince, avez-vous, tout comme moi, l'impression que cette année est passée rapidement ? Car il s'en est passé des choses en 2017, lisez plutôt.

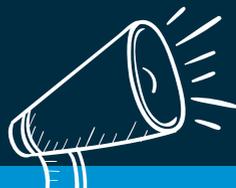
D'abord, 2017 est une année où de nombreuses institutions ont décidé de rejoindre le club des utilisateurs de **PEPS**. Nous avons notamment accueilli notre premier service d'aide à la jeunesse (SAAE) avec la Maison Léopold Castelain. Nous sommes très fiers de compter tous ces nouveaux utilisateurs parmi nos clients et surtout très honorés de la confiance qu'ils nous témoignent. Vous n'imaginez pas, en un peu moins de deux ans, nous comptons plus d'une soixantaine d'institutions clientes et à l'heure où nous mettons sous presse ce magazine, je suis certain que nous aurons déjà dépassé la barre des 70 !

Ensuite, 2017 est une année très riche en nouvelles fonctionnalités pour **PEPS** dont la gestion des frais, les budgets, les horaires, les activités (vous en découvrirez un aperçu dans ce magazine) et des centaines et centaines d'autres petites améliorations qui font de votre produit un produit plus simple d'utilisation encore. C'est grâce à vous, nos utilisateurs, que **PEPS** évolue ainsi. Et c'est notre choix que de vous impliquer dans l'évolution de l'outil qui est à votre disposition. Il reflète vos réalités concrètes en vous rendant les services dont vous avez besoin, en toute simplicité.

Et pour 2018 ?

2018 verra la naissance d'un nouveau logiciel **PEPS** destiné aux services d'accompagnement en milieu ouvert. Les besoins de ces services sont effectivement assez éloignés de ceux d'une institution d'accueil : l'agenda y occupe une place centrale. Il faut en permanence jongler avec les disponibilités des collaborateurs, les rendez-vous des bénéficiaires, les annulations de dernière minute, le suivi des dossiers, etc. Bref, nous avons eu l'occasion de présenter le projet à plusieurs services et leur enthousiasme nous a donné des ailes. Rendez-vous dans notre prochain numéro pour suivre l'aventure.

Nous avons en projet également de réaliser la gestion de la facturation au sein de **PEPS**. Au-delà des institutions qui nous ont signalé leur intérêt pour cette fonctionnalité, nous recherchons d'autres institutions candidates pour nous aider à mieux appréhender toutes les facettes de ce module, n'hésitez pas à contacter Françoise pour marquer votre intérêt.



Aussi, vous découvrirez dans ce magazine une initiative que nous prenons concernant la **redistribution** d'une partie conséquente de nos **bénéfices**. En effet, nous construisons notre entreprise autour de valeurs dont celle de nous positionner en tant qu'acteur actif dans la vie de notre région ; et notre façon à nous de nous investir est de soutenir ceux qui se dévouent au quotidien auprès de personnes dans le besoin.

Enfin, je m'en voudrais de terminer ce petit édito sans vous avoir souhaité de très belles fêtes de fin d'année et comme le dirait Peter Drucker: « La meilleure façon de prédire l'avenir est de le créer », 2018 sera dès lors au moins aussi belle que 2017, nous ferons tout pour !

Jean Vanlanduyt





APPEL à projets

Chaque année, nous redistribuons une part importante de nos bénéfices à nos clients pour soutenir leurs projets. Et c'est bien naturel, puisque cela fait partie de nos valeurs, « être actifs socialement ».

En 2017, ce fut à nouveau le cas : nous avons aidé un service d'aide à la jeunesse, un service résidentiel pour jeunes et un service résidentiel pour adultes.



Cependant, vous êtes de plus en plus nombreux à faire appel à notre soutien. Et nous ne pouvons malheureusement répondre positivement à tout le monde.

Pour 2018, nous avons dès lors décidé de tirer au sort 3 projets.

Comment participer ?

Vous devez avant tout être client PEPS !

Ensuite, envoyez votre demande de soutien ou votre projet avant le 31 janvier 2018 à notre adresse : Rue de l'Aéroport 58 à 4460 Grâce Hollogne ou par courriel : f.duchamps@peps.me.

Attention: les demandes ne peuvent pas concerner les bâtiments ni du matériel, mais exclusivement un projet en lien avec vos bénéficiaires, tels qu'une sortie, un loisir éducatif, une fête que vous organisez, etc.

Nous procéderons au tirage le 2 février. Les porteurs des projets qui auront été retenus recevront une réponse la semaine suivante.

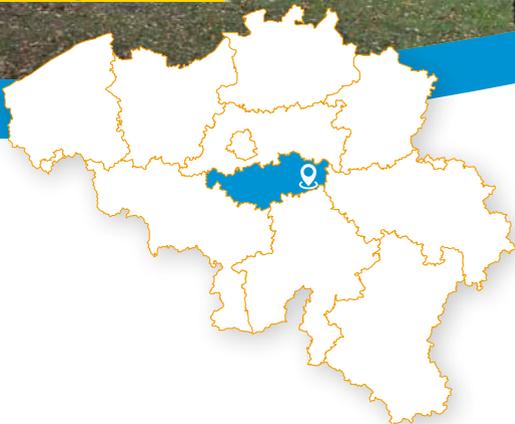
Bonne chance à chacun !



TÉMOIGNAGES

Farra Clerlande

Ottignies



INSTITUTION

Farra Clerlande



DIRECTION

Monsieur Yoni Fiorito



SECTEUR

Médico social

Farra Clerlande est une très belle institution implantée en bordure du bois de Lauzelle à Ottignies. Elle accueille 55 bénéficiaires adultes atteints de déficience mentale, légère ou sévère, parfois accompagnée d'un handicap physique ou sensoriel. Ces résidents sont répartis selon les spécificités de leur handicap et de leurs besoins au sein de trois bâtiments: Ginkgo, Châtaignier et Figuier.

Nous y avons installé PEPS en mars 2017. Certains utilisateurs du Farra ont accepté de partager leur expérience de l'implémentation du logiciel chez eux.



« ça facilite les choses. »
« Et puis, ça a amené un vent de fraîcheur
sur les communications »

Yoni Fiorito

Directeur depuis janvier 2015

Formation d'éducateur.

A travaillé dans plusieurs centres avant le Farra – dont le Village n°1.

Monsieur Fiorito, pouvez-vous nous dire ce qui a motivé votre décision de travailler avec PEPS ?

Notre institution est répartie en 3 foyers, en plus du bâtiment administratif. Chaque éducateur est attaché à un foyer. Mais en journée, on mélange les maisons. Les éducateurs se retrouvent dès lors avec des bénéficiaires qu'ils ne voient qu'en journée. L'information doit donc suivre le résident au cours de ses activités.

Avant, le cahier de communication était attaché à la maison. Et à la fin de chaque activité, l'éducateur était censé faire le tour des maisons pour y faire le suivi de la journée pour les résidents de la maison dont il avait eu la charge. Ça prenait du temps et certaines informations se perdaient dans la nature.

Nous avons donc besoin d'un outil partagé par tous les collaborateurs, simple d'utilisation, et donnant accès à tous les

dossiers sans devoir physiquement se déplacer. PEPS permet cela.

Depuis que nous l'avons installé, c'est beaucoup plus facile : les éducateurs font leurs comptes rendus depuis leur maison. Ils gagnent du temps et les dossiers sont beaucoup plus complets.

Comment s'est déroulée la mise en œuvre de PEPS

L'encodage s'est bien passé. Il faut dire que le logiciel n'est vraiment pas compliqué, il ne faut pas de connaissances très poussées en informatique, il est très intuitif.

Mais j'ai quand même été surpris par la rapidité d'implémentation : tout le monde s'y est mis.

Pour la formation en interne, nous avons mis en place un système de référents : ceux qui se sentaient à l'aise avec l'informatique pouvaient se porter volontaires pour former les autres. Une fois que les référents ont été formés à PEPS, ils ont à leur tour formé leurs collègues. Certaines équipes ont mis un peu plus de temps à passer à PEPS, et cela a parfois créé des écarts : quelques-uns utilisaient encore le





papier alors que d'autres utilisaient déjà PEPS. Mais ça s'est résolu au fur et à mesure : il y a eu un effet domino.

C'est l'équipe de nuit qui a été formée en dernier lieu. C'est là qu'on pensait entendre le plus de réticences face au logiciel, même s'ils étaient bien conscients de la nécessité de l'implémenter. On les a formés début octobre et c'est passé comme une lettre à la poste. Pourtant au départ, certains ne savaient même pas ce qu'il fallait faire quand on leur disait de « cliquer sur l'icône PEPS » !

Une fois l'équipe de nuit formée, on a éliminé les cahiers de rapports et d'observations.

Qu'appréciez-vous le plus dans PEPS ?

La réactivité de l'équipe PEPS : quand on a une question, on a la réponse dans la journée, parfois même dans l'heure. D'ailleurs, je suis gêné : j'envoie parfois mes demandes par mail le soir histoire de ne pas les oublier, mais je n'attends pas de réponse immédiate. Et j'ai souvent une réponse quelques minutes après.

Et puis le logiciel continue à se développer en permanence et on peut participer à ses évolutions. C'est suffisamment rare que pour être souligné ; tous nos fournisseurs n'agissent pas comme ça.

Au niveau des équipes, PEPS a eu une incidence sur la dynamique de groupes : ça facilite les choses.

Et puis, ça a amené un vent de fraîcheur sur les communications et les observations. D'ailleurs, aujourd'hui, il y a presque trop d'informations dans les observations. On a laissé les utilisateurs s'approprier l'outil de manière assez libre. C'est un point que nous allons travailler avec une personne spécialisée dans ces aspects.

Il y a aussi le gain de temps : avant, tout était sur papier, on devait souvent recopier les informations dans différents cahiers. Aujourd'hui ; ce n'est plus le cas ;

Et pour des prestataires externes, c'est une belle avancée. Je pense notamment à notre nutritionniste qui ne vient que deux fois par an. Avec PEPS, en un clic, elle a toutes les informations utiles.

Beaucoup d'avantages, déjà. Pourtant vous n'utilisez pas encore toutes les fonctionnalités ?

Non, effectivement. Nous n'utilisons pas encore la gestion des présences, mais ça ne saurait tarder.



« Ça nous permet d'être plus pro-actifs. »

Idem pour les réunions d'équipes: on va également commencer à les faire dans PEPS. Aujourd'hui: on prend des notes, et puis on encode, et puis on distribue des copies aux personnes concernées, etc. Avec PEPS, on peut encoder directement pendant la réunion, faire des observations, des points d'action et envoyer par mail.

Le médecin n'utilise pas encore PEPS mais sera impliqué très prochainement. Il aura un accès spécifique dans lequel il retrouvera toutes les informations importantes dont il a besoin. Par contre, on peut déjà imprimer la fiche de liaison en cas d'hospitalisation, avec toutes les données importantes concernant les pathologies, les médicaments, etc.

Les paramédicaux vont tout doucement avoir accès aussi.

Pour la gestion des activités, on attend avec impatience la nouvelle mouture.

Mais donc, nous sommes tous très enthousiastes!

Celine Aerts

Responsable du Châtaigner depuis 11 ans au Farra
Formation d'éducatrice

Comment PEPS a-t-il été accueilli dans votre équipe?

Dans notre maison, ça a pris un peu plus de temps. Mon équipe est un peu plus ancienne et les changements ne sont pas toujours bienvenus. On a commencé les formations en juin, par petits groupes de 3 personnes. On a avant tout rassuré les collaborateurs, et surtout, on ne les a pas poussés, on leur a donné du temps. Et on a beaucoup misé sur l'entraide.

La transition n'a pas été simple: on a dû utiliser les deux systèmes tant que tout le monde n'était pas encore sur PEPS. J'avais peur qu'on ne perde des informations, que les gens oublient de noter. Et en fait ce n'est pas le cas, au contraire. Tout est accessible, très clair. On est très content.

Ceci dit, tout l'encodage de base avait été fait: le secrétariat avait introduit tous les dossiers administratifs et l'infirmière s'est chargée des données médicales.

Aujourd'hui, les gens prennent le pli : ils commencent leur journée en lisant le résumé des informations importantes sur l'écran groupe. Et après leurs ateliers, ils font leurs rapports.

Certains ont même commencé à faire leurs bilans et synthèses dans PEPS. En quelques clics, ils retrouvent tout ce dont ils ont besoin – sans devoir chercher des heures. C'est bien plus simple, plus accessible. En tout cas, personne n'est nostalgique des cahiers que nous avons avant.

Qu'est ce que vous appréciez le plus ?

Personnellement, je gagne du temps ; avant, je devais recopier, faire des photocopies. Maintenant, on va à l'essentiel. Tout est centralisé, on perd moins d'infos.

Et puis on a accès aux cahiers des autres pavillons sans se déplacer. Quand je prends mon service, j'ai pris l'habitude de vite aller voir s'il y avait quelque chose d'important dans les autres foyers, au cas où...

Ça nous permet d'être plus pro-actifs.

On utilise beaucoup les agendas pour les rendez-vous médicaux. Ça permet d'imprimer automatiquement la fiche de consultation avec les données utiles pour le médecin.

Et la gestion des projets individuels est vraiment super. On ne doit plus faire de bricolage pour faire les rapports de synthèse, ils sont directement accessibles.

Quand on a des stagiaires, les points d'attention sont très utiles, c'est un excellent aide-mémoire.

On peut aussi faire une demande d'intervention technique dans PEPS. Avant, on avait un système de fiche verte mais souvent, on faisait nos demandes oralement. Maintenant, c'est bien mieux. Est c'est plus facile à gérer pour celui qui organise ces interventions.

On attendait un outil comme celui-là depuis longtemps. Ça remet tout le monde au travail.





« ... PEPS est facile à prendre en main... »

Sophie Briart

Educatrice au Châtaigner
travaille depuis 6 ans au Farra

Que pensez-vous de PEPS ?

Au début, on avait un peu peur : ne pas avoir le réflexe d'aller dans PEPS, d'oublier des informations importantes. Et puis certains collègues sont plus anciens, ils voyaient l'ordinateur d'un œil méfiant.

Mais en fait, PEPS est facile à prendre en main, il est intuitif.

Je me suis d'ailleurs portée volontaire pour aider mes collègues. C'est assez facile à expliquer.

Au niveau des éducateurs, on utilise principalement les communications, les observations et l'agenda.

Moi, j'y fais aussi mes bilans et rapports de synthèse pour mes bénéficiaires.

Je gagne pas mal de temps au quotidien : je ne dois plus courir après les gens pour leur donner des infos ou pour leur en demander. Quand on encode quelque chose dans PEPS, on sait que la personne concernée le verra, même si elle est atta-

chée à un autre pavillon. Il n'y a plus de ré-écriture comme c'était le cas avant.



Yseult Lonfils

Responsable activités et séjours
Travaille depuis presque 20 ans au Farra

En quoi PEPS vous aide-t-il dans votre travail ?

Je suis notamment responsable de l'organisation des activités. C'est une fonction transversale : je dois savoir tous les jours qui est là, quels sont les rendez-vous prévus, quels sont les changements de dernière minute. Je jongle donc avec un ensemble de tableurs excel que j'ai développés : un pour les présences des éducateurs, un pour les familles, un pour les activités, etc. Chaque matin, je fais le tour des services pour collecter les informa-

«... Ca vient à moi tout seul sans que je n'aie à chercher...»

tions et mettre à jour mes tableurs. A partir de là, je peux organiser les journées. C'est un travail de compilation de données.

Inutile de dire que PEPS va devenir mon meilleur ami. Tout n'est pas encore activé, mais c'est très prometteur. Déjà aujourd'hui, je reçois les communications sans me déplacer – ce qui est déjà une belle amélioration. Les équipes des différents foyers encodent une communication dans PEPS et je la reçois automatiquement par mail. Ca vient à moi tout seul sans que je n'aie à chercher. Je gagne du temps. Et c'est du stress en moins : on ne travaille pas tous en même temps mais je suis rassurée de savoir que j'ai quand même les informations.

Les éducateurs peuvent déjà faire leurs rapports d'activités dans le logiciel, mais ils ne le font pas systématiquement.

L'agenda globalisé m'aide également beaucoup. Aujourd'hui, on y met uniquement les rendez-vous médicaux, mais on peut aussi y mettre les retours en famille, les activités extérieures... j' imagine que les équipes vont peu à peu les ajouter.

J'utilise aussi les demandes d'interventions techniques.

Et puis, j'attends avec impatience la gestion des activités. J'ai montré à l'équipe PEPS comment je travaillais et ils sont en train d'adapter le logiciel. Ce sera vraiment top !

**Reportages réalisés
par Françoise Duchamps**



FOCUS

La gestion des activités dans PEPS !

Ta-tam!!! Le tout nouveau module de gestion des activités est sorti, fruit de nos derniers développements! Nous nous sommes basés sur les attentes et l'expérience de nos utilisateurs pour faire en sorte que la gestion des activités dans PEPS soit pratique, simple, visuelle et en interaction avec l'agenda. Merci à ceux qui nous ont guidés pour leur précieuse collaboration, notamment, Benoît Gérardy des Hautes Ardennes, Jean-Marie Renard et Christine Fondaire de la Résidence Frère Mutien, Yoni Fiorito et Yseult Lonfils du Farra Clerlande.

En quelques clics, PEPS permet maintenant de gérer les activités d'une semaine à l'autre, de manière ultra flexible.

Sans dévoiler toutes ses possibilités, voici un avant-goût de ce que ce que vous pouvez faire avec ce module :



Préparer vos activités :

- Planifier vos activités en les « déposant » sur l'agenda,
- Y inscrire des bénéficiaires et indiquer s'ils ont besoin d'un transport. Si le bénéficiaire a déjà un rendez-vous ce jour-là, l'information apparaît. De même s'il est absent.
- Associer un collaborateur pour encadrer l'activité – le rendez-vous vient s'ajouter dans son agenda
- Le planning fait apparaître certaines données utiles telles que le nombre maximal de participants vs le nombre de participants prévus.

Une fois la semaine planifiée, vous pouvez même obtenir la liste des bénéficiaires qui sont inscrits à une activité et qui ont un autre rendez-vous en même temps !

Vous imaginez le temps que vous allez gagner?!

Au moment et après l'activité

Le suivi de vos activités n'a jamais été aussi simple !

En quelques minutes, vous pouvez

- Vérifier l'agenda du jour, tout s'y trouve : les rendez-vous, les activités, les anniversaires, etc.
- Imprimer les plannings que ce soit par bénéficiaire ou par collaborateur ou les envoyer par mail à qui vous voulez, même aux familles.
- Gérer les présences, décrire le déroulement de l'activité et ajouter directement une observation pour les bénéficiaires qui ont participé :

Et puis il y a aussi....

... tellement d'autres choses. Ce serait trop long de les détailler ici. D'autant que les développements continuent, notamment en ce qui concerne les rapports d'activités détaillés, des passerelles avec les horaires des employés, ... Bref, encore beaucoup d'idées à développer pour votre plus grand plaisir. Et nous serions ravis de les développer avec vous !

**Article rédigé
par Sandrine Martin**

Période Semaine 5 jours Date 04/12/2017

	lundi 4 (déc)	mardi 5
7:00		
8:00	PEINTURE (M:15) (P:4) atelier animé par Leonard Devinci SALLE BLEUE	BRICOLAGE (M:10) (P:4) préparation de la fête de Noël: réalisation de figurines en pâte à sel, décoration de boules, etc. SALLE DE RÉUNION AU 3EME ÉTAGE
9:00		
10:00		
11:00		
12:00	JEU DE SOCIÉTÉ (M:10) (P:0) cartes, jeux d'adresse	GYMNASTIQUE (M:10) (P:2) travail sur la souplesse et sur l'équilibre SALLE 3EME
13:00		
14:00		
15:00		
16:00		
17:00		

FOCUS

Protection des données

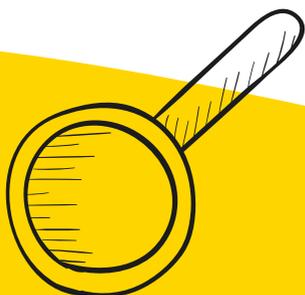
LE RGPD en bref

En mai 2018, le **Règlement général sur la protection des données (RGPD)** sera applicable. Ce règlement constitue le nouveau texte de référence européen en matière de protection des données à caractère personnel.

Ce texte européen, d'application directe pour chaque État de l'Union, impose des obligations en matière de gouvernance et de protection des données à caractère personnel, et reconnu comme un véritable droit fondamental (Article 2 du RGPD : «Le présent règlement protège les libertés

et droits fondamentaux des personnes physiques, et en particulier leur droit à la protection des données à caractère personnel»).

Tout entreprise, institution, organe et organisme de l'Union européenne amené à traiter des données à caractère personnel, automatisé ou non automatisé, entre dans le champ d'application de ces nouvelles dispositions. Les données concernent toute opération liée au traitement d'une information se rapportant à une personne physique (âge, sexe, nom, numéro de sécurité sociale, etc...).



Prioritairement, les organisations devront désigner un **responsable des données personnelles** qui sera en charge de piloter leur conformité. Il aura pour principales missions de :

- **recenser toutes les données personnelles** (qui est responsable du traitement des données, s'agit-il de données sensibles, le lieu d'hébergement des données, le temps de conservation, leur finalité ...),
- **prendre les mesures nécessaires pour se conformer au règlement,**
- **assurer le suivi de la conformité des données** (organisation d'un suivi, sensibilisation en interne, anticipation de violations potentielles et maintien de cette conformité sur le long terme).

PEPS et le RGPD...

Plusieurs éléments sont à considérer.

En premier lieu, dans PEPS, l'identification de chaque collaborateur se fait via un login et un mot de passe personnels. L'accès aux données des bénéficiaires est défini en interne et il est donc limité aux personnes autorisées.

Ensuite, PEPS requiert dès à présent que la mention claire de **consentement libre, spécifique, éclairé et univoque à la gestion des données personnelles** du bénéficiaire soit activée. Dès le moment où l'on a fait signer une déclaration de consentement au bénéficiaire (ou à son représentant légal), celle-ci peut être associée au dossier et il apparaît clairement que l'on a obtenu le consentement du bénéficiaire concernant le traitement de ses données.

*Article rédigé
par Sandrine Martin*



PRESCRIPTION ÉLECTRONIQUE :

les institutions exemptées !

Dans la suite logique des réformes entreprises par le gouvernement fédéral en matière d'informatisation des soins, la dématérialisation des prescriptions médicamenteuses (Recip-E) devient bientôt une réalité.

Kesako

Recip-E correspond à la transmission informatisée et cryptée des prescriptions médicamenteuses entre médecins et pharmaciens. Pour faire simple : à partir du 1er juin 2018, votre médecin ne vous remettra plus d'ordonnance papier, mais enverra celle-ci sous format électronique vers une plateforme sécurisée sur laquelle la pharmacie se connectera pour vous délivrer le médicament attendu.

Au rayon des avantages : diminution de la paperasserie, réduction des erreurs, transparence, meilleur suivi des dossiers, etc.

De nombreux points ne sont cependant pas encore résolus : retirer le médicament prescrit à la pharmacie nécessite la lecture de votre carte d'identité. Quid dès lors des bénéficiaires français résidant en Belgique ? Quid des enfants n'ayant pas

encore de carte d'identité ? Comment également aller récupérer les prescriptions d'une institution entière sans disposer des cartes d'identité de tous les bénéficiaires ?

Les institutions exemptées

Finalement, la décision est tombée début décembre : « l'obligation de prescrire électroniquement ne s'applique pas aux visites à domicile et aux visites en institution ».

Ce n'est probablement que partie remise, mais en attendant, les médecins en visite dans une institution pourront dès lors continuer à utiliser le papier, en rédigeant manuellement leur ordonnance, ou pour ceux qui ont PEPS, en imprimant automatiquement cette dernière grâce à leur logiciel préféré ! »

**Article rédigé
par Françoise Duchamps**





Meilleurs Voeux

peps



Rue de l'Aéroport 58
4460 Grâce-Hollogne



www.peps.me



+32 (0)499 677 317



f.duchamps@peps.me